ESPI

FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN

FORMATION

Syndic de copropriété
Gérer son temps, ses priorités et son stress

Durée
1 journée (7 heures)

Public
Toute personne exerçant en Syndic ayant besoin de prendre du recul sur son fonctionnement quotidien et d'appréhender les bonnes pratiques de gestion du temps

Prérequis
Être en activité en syndic de copropriété, quelque soit sa fonction

Format
Présentiel/Distanciel

Approche pédagogique
• Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
• Exposé et échanges interactifs avec les participants
• Communication de nombreux tableaux de bord, d'outils pour optimiser son travail et gérer son temps

Modalités de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation
• Émargement distanciel
• Questions orales ou écrites (QCM, Quiz…)
• Mises en situation
• Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

Tarif
590 € nets

Objectifs
• **Implémenter des stratégies concrètes** pour optimiser la gestion des priorités en syndic de copropriété

Contenu de la formation

7H

A. Gestionnaire de copropriété : le poids des missions et de leurs évolutions

1. Comprendre le rôle et les responsabilités d'un gestionnaire de copropriété
2. Le poids de la réglementation
3. La pression des copropriétaires ou le désintérêt
4. Une journée de gestionnaire

B. Le Défi de la polyvalence

1. Appréhender la diversité des tâches et des compétences requises
2. Identifier les enjeux et les défis du métier

C. L'art de l'organisation personnelle

1. Les techniques pour organiser efficacement sa journée
2. Vers une gestion optimale des mails, du courrier et des visites d'immeubles
3. Les stratégies pour l'organisation et le suivi des Assemblées Générales
4. La gestion et le suivi des sinistres
5. Organiser le suivi des travaux
6. La gestion des imprévus et des urgences

D. Optimiser la gestion collective

1. Les techniques de délégation efficace : au Conseil Syndical (CS), aux collaborateurs, que déléguer ? Comment ?
2. Les stratégies pour gérer un portefeuille de copropriétés
3. La gestion des copropriétés conflictuelles, difficiles : quand et comment se désengager
4. La création de services spécifiques pour alléger la charge de travail des gestionnaires (recouvrements, sinistres, travaux, états datés…)
5. Le rôle de l'information et de la formation

ESPI

FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN

FORMATION

Syndic de copropriété
Gérer son temps, ses priorités et son stress

Durée
1 journée (7 heures)

Public
Toute personne exerçant en Syndic ayant besoin de prendre du recul sur son fonctionnement quotidien et d'appréhender les bonnes pratiques de gestion du temps

Prérequis
Être en activité en syndic de copropriété, quelque soit sa fonction

Format
Présentiel/Distanciel

Approche pédagogique
• Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
• Exposé et échanges interactifs avec les participants
• Communication de nombreux tableaux de bord, d'outils pour optimiser son travail et gérer son temps

Modalités de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation
• Émargement distanciel
• Questions orales ou écrites (QCM, Quiz…)
• Mises en situation
• Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

Tarif
590 € nets

E. Le choix des parties prenantes externes : savoir bien s'encadrer

1. Les architectes
2. L'avocat, les commissaires de justice
3. Le plombier, serrurier, électricien

F. Les outils Innovants pour une gestion plus efficace

1. Présentation et utilisation de tableaux de bord pour le suivi des copropriétés et des activités quotidiennes
2. Découverte d'applications et d'outils numériques pour faciliter la gestion de copropriété, sans multiplier les supports

G. Partage d'expériences : apprendre les uns des autres

H. Gérer le stress et le surmenage : techniques de relaxation et de gestion du temps

ESPI FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

FORMATION

Syndic de copropriété
Gérer son temps, ses priorités et son stress

Inscriptions

Optez pour le campus ESPI qui vous est le plus accessible

PARIS

paris.executive@groupe-espi.f

NANTES

nantes.executive@groupe-espi.fr

MARSEILLE

montpellier.executive@groupe-espi.fr

BORDEAUX

bordeaux.executive@groupe-espi.fr

LYON

lyon.executive@groupe-espi.fr

MONTPELLIER

montpellier.executive@groupe-espi.fr

LILLE

lille.executive@groupe-espi.fr

MONTRÉAL

montréal.executive@groupe-espi.fr

ESPI - SIÈGE : 23, rue de Cronstadt 75015 Paris
www.groupe-espi.fr

ASSOCIATION GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
Venant aux droits et obligations de la SARL ESPI-ENTREPRISES - Établissement d'Enseignement Supérieur Privé et Technique reconnu par l'État
Justifiant, en qualité d'organisme de formation, de la déclaration d'activité n°11755667075
Ne vaut pas agrément de l'État
Code APE n°8559B - N° de SIRET 784 617 334 00072